

PROJET DE CONSTRUCTION

VILLAGE LAKOU BOSCO



Il faut tout un village pour éduquer un enfant !

Table des matières

I. Contexte	3
A. Cadre du projet.....	4
B. Cartographies : environnement et localisation du projet	5
C. Synthèse du Diagnostic de territoire	7
II. Notre association	9
A. Vision et mission de l'association	9
B. Synthèse des actions mises en œuvre	11
III. Conception et construction du village Lakou Bosco	12
A. Principes constructifs.....	12
➤ Conception.....	12
➤ Désignation des espaces.....	13
➤ Plan cadastral	14
➤ Plan de masse	15
➤ Photos environnement proche.....	19
➤ Exemples d'aménagement	20
B. Eléments financiers.....	21
➤ Estimation budgétaire	21
➤ Plan de financement.....	23

I. Contexte

Rose Berthe SAPOTILLE, présidente de l'association Lakou Bosco, nous présente le contexte du projet : « le Village Lakou Bosco » :

« Pour comprendre la genèse de Lakou Bosco, il convient de parler de l'association « Le Valdocco », fondée à Argenteuil (Val d'Oise) en 1995, par Jean-Marie Petitclerc, salésien de Don Bosco. « Le Valdocco » est né de la rencontre entre un collectif d'habitants, inquiets pour le devenir de leurs enfants dans un contexte d'une cité marquée par la violence, et une équipe d'éducateurs, désireuse d'actualiser la pédagogie salésienne, initiée un siècle auparavant par Jean Bosco dans les faubourgs de Turin.

Interpellée par la situation dramatique d'une part importante de la jeunesse guadeloupéenne, l'association « Le Valdocco » a décidé de mettre son savoir-faire dans le champ éducatif, à la disposition des habitants de ce département ultramarin, par l'envoi d'un « chef de projet » en la personne d'Arthur Massiet du Biest. Celui-ci a su fédérer autour de lui un groupe d'habitants de la commune des Abymes, désireux de s'impliquer dans l'accompagnement éducatif et social des enfants et adolescents des quartiers populaires, ainsi que de leurs familles. Le territoire a été identifié par sa proximité avec les écoles, les quartiers principalement populaires (site en plein QVA : Quartier en Veille Active et à proximité des QPV : Quartier Prioritaire de la Ville) et enfin par le fait que ce territoire souffre d'un manque d'animation de la vie sociale au regard du projet social de la ville des Abymes.

C'est ainsi que l'association Lakou Bosco, née en octobre 2020, a construit un projet associatif à la lumière de la pédagogie salésienne et incarné dans la réalité locale de l'île.

Merci à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration du projet social en commençant par le diagnostic de terrain en lien avec les habitants et les commerçants. Merci à tous ces bénévoles qui se donnent sans compter. Merci à ces enfants qui ont pu témoigner à leurs parents le bien-être vécu à LAKOU BOSCO. Merci à ces parents qui aujourd'hui trouvent en Lakou Bosco une maison où ils ont aussi leur place.

Notre objectif étant de faire grandir dans le quartier, cet esprit "LAKOU", pour améliorer les interactions sociales et renforcer une société plus chaleureuse et plus juste. Les 4 dernières années auprès des habitants nous font croire que nous sommes sur le bon chemin. »

Rose-Berthe Sapotille, octobre 2024



A. Cadre du projet

Les Abymes est une commune française située dans le département de la Guadeloupe. Avec 52 118 habitants en 2021, elle est la commune la plus peuplée de Guadeloupe.



A proximité de Pointe-à-Pitre, elle est confrontée à des défis sociaux majeurs. Le taux de chômage y atteint près de 20 %, bien au-dessus de la moyenne nationale française. De plus, environ 30 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, ce qui accentue les inégalités économiques. Les jeunes, en particulier, sont touchés, avec un taux de chômage des moins de 25 ans dépassant les 40 %. Malgré ces difficultés, la commune bénéficie d'un riche patrimoine culturel et d'une forte solidarité communautaire, offrant des perspectives pour le développement local et l'amélioration des conditions de vie.

Notre association Lakou Bosco, a été créée en septembre 2020 avec l'ambition de rejoindre les jeunes et les familles les plus en difficultés, de leur faire vivre une expérience fraternelle et éducative et de les accompagner vers des opportunités nouvelles.

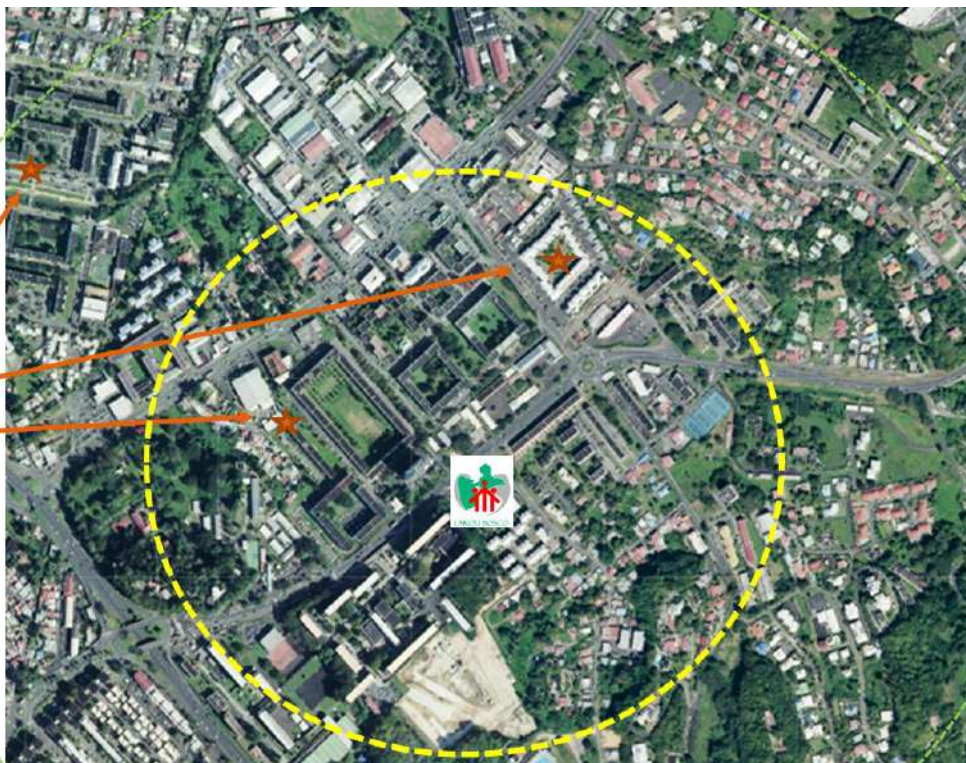
Le local de Lakou Bosco, situé au cœur des quartiers populaires des Abymes entre Dugazon et Baimbridge (Quartiers classés en Veille Active et à proximité des Quartiers Prioritaires de la Ville), permet aujourd'hui de mettre en place de nombreuses actions en faveur des jeunes et des familles.

B. Cartographies : environnement et localisation du projet

Le périmètre d'intervention, au sein de la ville des Aymes, pour lequel Lakou Bosco a été agréé centre social est le suivant :

Quartier Dugazon, Anquetil, Baimbridge et ses environs.

Animation de rue:
40% des participants sont issus
des QPV
(RAIZET et COUR MONTELLA)



Territoire principal
QVA: Aloes, Anquetil, Dugazon,
QPV: Cour Montella
80% des usagers LKB

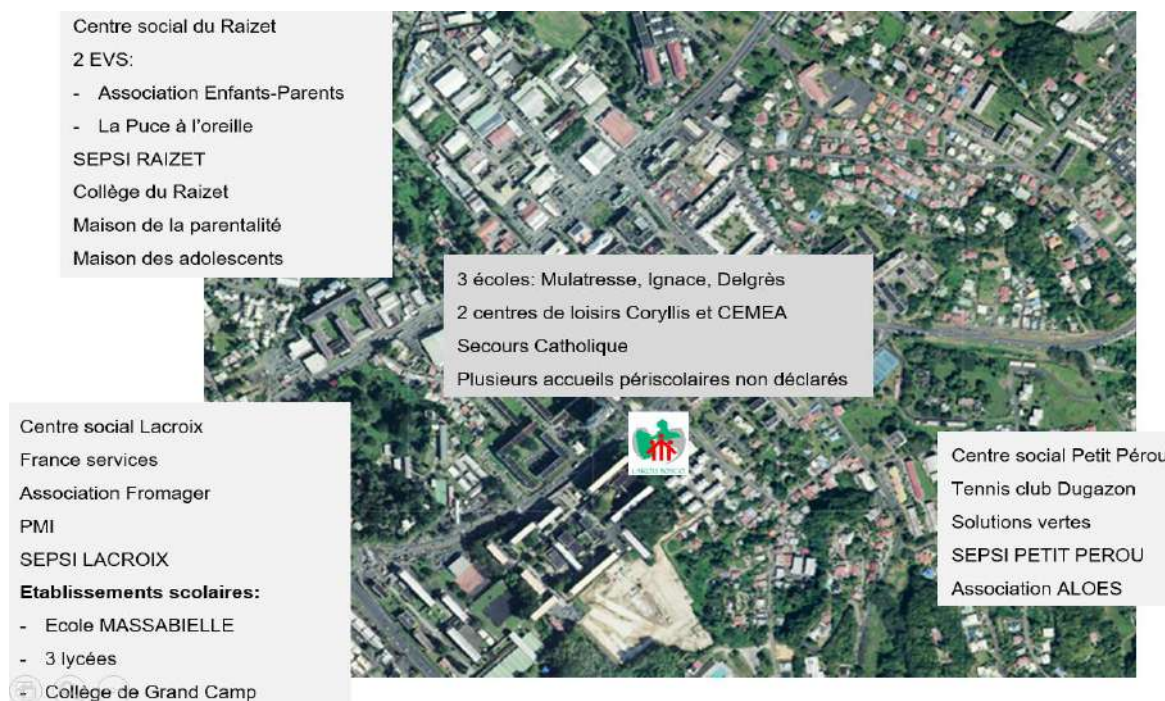


Territoire secondaire (*en concertation
avec les centres sociaux et EVS*)
QPV: Une partie de Lacroix et Raizet
QVA: Une partie de Petit Pérou
15% des usagers LKB

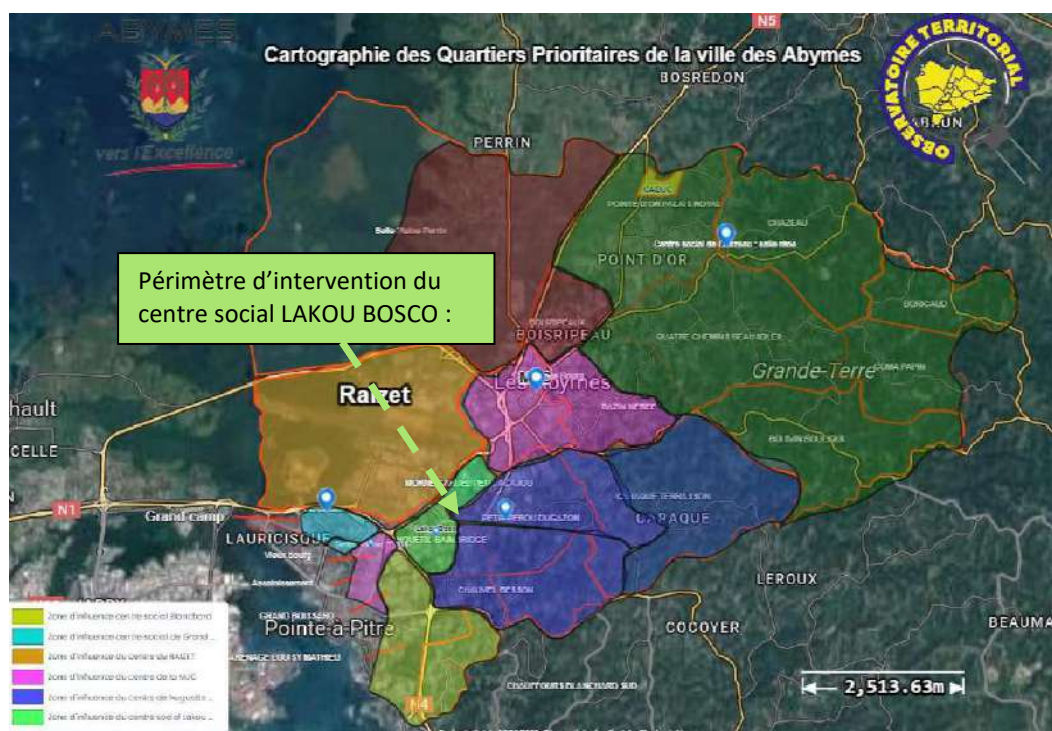
Légende:

QVA: Quartier de veille active
QPV: Quartier prioritaire de la ville

Partenaires publics et privés identifiés dans les environs de l'association :



Cartographie la zone d'influence des centres sociaux de la ville des Abymes :



C. Synthèse du Diagnostic de territoire

Lors du diagnostic de territoire réalisé par Lakou Bosco, 20 items préoccupants ont été identifiés par un groupe moteur composé d'habitants, bénévoles, commerçants, et représentants d'associations.

Le groupe moteur a priorisé 4 champs d'interventions afin d'explorer plus en détails les problématiques :

- Familles et accès au droit commun
- Structures d'insertion pour les jeunes
- Oisiveté et incivilité des jeunes
- Décrochage scolaire

Familles précaires qui n'utilisent pas les ressources disponibles et les dispositifs de droit commun	
Constats	Problématiques
- 50 % de familles monoparentales (Abymes) - 62 % des enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale (Abymes) - 40,4 % des enfants entre 0 et 10 ans sont considérés comme vulnérables - 0,89 véhicule par ménage (Abymes) - Un manque de transports collectifs attractifs pour certains quartiers (Abymes) et 22 % de la population utilise la marche comme moyen de déplacement (Abymes)	→ Les parents en difficulté ne s'autorisent pas à demander de l'aide → Des familles n'ont plus de ressources pour des raisons administratives → Les logements deviennent inaccessibles → Les démarches administratives ne sont pas accessibles aux familles ayant le plus de besoins → Les ménages n'ont pas confiance dans les institutions pour les accompagner

Structures pour soutenir l'insertion des jeunes	
Constats	Problématiques
- 32 % des jeunes de 17/18 ans ont des difficultés de lecture (Guadeloupe) - 80 % des hommes de 15-17 ans non scolarisés sont sans diplôme (Abymes) - 39 % des 16-24 ans sont au chômage (Anquetil ; Dugazon ; Petit-Pérou)	→ Les offres et les structures d'insertion sont nombreuses sur le territoire → Les canaux d'informations sont pluriels mais seulement accessibles aux initiés → Le repérage des jeunes se fait par des biais classiques

Oisiveté et incivilités des jeunes	
Constats	Problématiques
- 32,5 % de logements sociaux (Petit Pérou-Dugazon) - 8,5 % de logements sur-occupés (Guadeloupe) - Une copropriété dégradée à Anquetil (résidence Anquetil) - 30 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (Guadeloupe) - Le taux de bénéficiaires du RSA est 4 fois supérieur à la moyenne nationale (Guadeloupe)	→ Des enfants/jeunes vivent dans des logements suroccupés dans les quartiers comme Anquetil et Aloès → Le savoir-vivre dans les immeubles n'est pas respecté (nuisances sonores) → Les incivilités peuvent être commises par des jeunes n'habitant pas le quartier → Certains jeunes sont malnutris → Certains jeunes sont inoccupés et tombent de ce fait dans la délinquance (activité + argent facile) → Les plus petits sont souvent laissés pour compte et les assistantes ne peuvent rien faire sans signalement

Décrochage scolaire	
Constats	Problématiques
- 28,7 % des élèves ont une maîtrise insuffisante du français (Guadeloupe) - 35 % des jeunes ont un parent de référence ayant au plus le brevet des collèges (Guadeloupe) - 31,4 % des 16-25 ans sont en situation d'illettrisme (Guadeloupe)	→ Des parents en situation de précarité ne semblent pas se sentir en mesure d'offrir un soutien essentiel à leur(s) enfant(s) → L'école n'est plus perçue comme un vecteur de progression sociale et matérielle → Les enfants les plus touchés sont issus de familles monoparentales, étrangères, et sont souvent victimes de troubles DYS. Ils ont des parents illettrés ou défaillants → Des cours de soutien scolaire sont proposés par des structures privées et sont onéreux.

Sources :

-Projet territorial des Abymes 2021-2024

-Cap Excellence- Monographies des QPV et QVA-2020

-Rapport de la Cour des comptes sur le système éducatif des académies ultramarines- Décembre 2020

-Document stratégique régional de mise en œuvre du Fond Social Européen dans les régions ultrapériphériques-2020

-Données de l'INSEE et de l'INED

II. Notre association

A. Vision et mission de l'association

Fort de ce constat, **notre association Lakou Bosco a vu le jour en septembre 2020** avec l'ambition de **rejoindre les jeunes** et les familles les plus en difficultés, de leur faire vivre une expérience fraternelle et éducative et de les accompagner vers des opportunités nouvelles. Elle se distingue par son approche innovante et globale en matière d'accompagnement de la jeunesse.

Notre objectif prioritaire est le suivant : **Aller vers les habitants**, et notamment les jeunes et les familles du territoire, pour leur offrir un espace d'accueil, de rencontre et d'accompagnement, afin de développer l'estime de soi, la dignité, et le sentiment d'appartenance.

Le local de Lakou Bosco, situé **au cœur des quartiers populaires des Abymes** entre Dugazon et Baimbridge (Quartiers classés en Veille Active et à proximité des Quartiers Prioritaires de la Ville), permet aujourd'hui de mettre en place de nombreuses actions en faveur des jeunes et des familles. Le projet éducatif de Lakou Bosco développe une approche globale pour l'accompagnement des jeunes et des familles. Il se base sur la pédagogie de Don Bosco ainsi que sur des valeurs de l'éducation populaire. Cette pédagogie explique que pour mettre de la cohérence dans l'éducation d'un enfant, il faut le rejoindre là où il est : nous assurons donc une présence sur les différents lieux de vie de l'enfant que sont **le quartier, l'école et la famille**. Nous sommes convaincus qu'une présence continue dans ces espaces est cruciale pour construire un lien de confiance et apporter un soutien sur-mesure à chaque enfant.

Notre action repose sur une démarche holistique, en étendant notre accompagnement aux parents. Beaucoup d'entre eux sont confrontés à des difficultés économiques et sociales importantes. Nous les aidons à surmonter ces défis, notamment en prenant le temps de l'écoute, en facilitant leur accès aux droits et en les guidant dans leurs responsabilités éducatives. Parce qu'un parent mieux accompagné est un parent plus à même de soutenir son enfant.

Lakou Bosco s'engage à répondre aux besoins des jeunes et des familles à travers trois axes principaux :

- **Prévention du désœuvrement** : Nous animons des activités de rue pour offrir un cadre éducatif et créer du lien entre les jeunes et leurs familles.
- **Prévention du décrochage scolaire** : Nous mettons en place des dispositifs d'accompagnement éducatif personnalisés pour soutenir les jeunes dans leur parcours scolaire, y compris des ateliers spécifiques et des remédiations.
- **Prévention des ruptures familiales** : Nous proposons un accompagnement à la parentalité, des activités collectives et des actions solidaires, notamment des aides alimentaires pour répondre aux besoins essentiels des familles.

Partenariats et agréments

Notre structuration actuelle est le résultat d'un long processus de réflexion et d'une croissance régulière dont les fruits sont reconnus officiellement par nos partenaires.

- En janvier 2021, nous avons obtenu l'agrément EVS (**Espace de vie sociale**) par la CAF (Caisse d'allocations familiales) et ACM (**Accueil de jeunes mineurs**) par la DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports).
- En juin 2022, les premiers locaux de l'association ont été inaugurés en présence du préfet et de plus de 200 personnes.
- En janvier 2023, nous avons été reconnus **tiers-lieu** par le département de Guadeloupe, afin de faciliter la création d'activité et l'échange de pratiques et de savoir-faire des bénéficiaires du RSA (**Revenus de solidarité active**).
- En janvier 2024, la CAF nous a délivré l'agrément **Centre Social**.
- En septembre 2024, nous avons obtenu de l'Education nationale un **agrément « éducation académique »** des associations éducatives.

Ce label, particulièrement important pour nous, garantit que l'association respecte les principes de l'enseignement public et a fait la démonstration de la qualité de son action. Cette reconnaissance nous légitime pour travailler plus étroitement avec les établissements scolaires et notamment de mettre en place des interventions dès ce mois de septembre 2024 au sein de deux établissements scolaires.

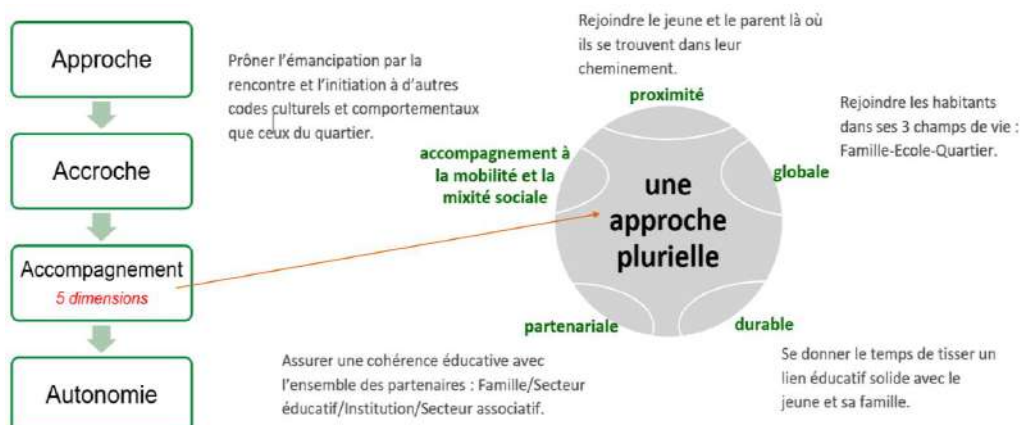
Une équipe engagée

Avec une équipe de 9 salariés et une trentaine de bénévoles, nous accompagnons actuellement plus de 50 familles et 100 enfants. Nos actions sont majoritairement financées par la CAF et nous bénéficions également du soutien du Fonds Social Européen depuis juin 2024.

Lakou Bosco est également membre de 2 réseaux:

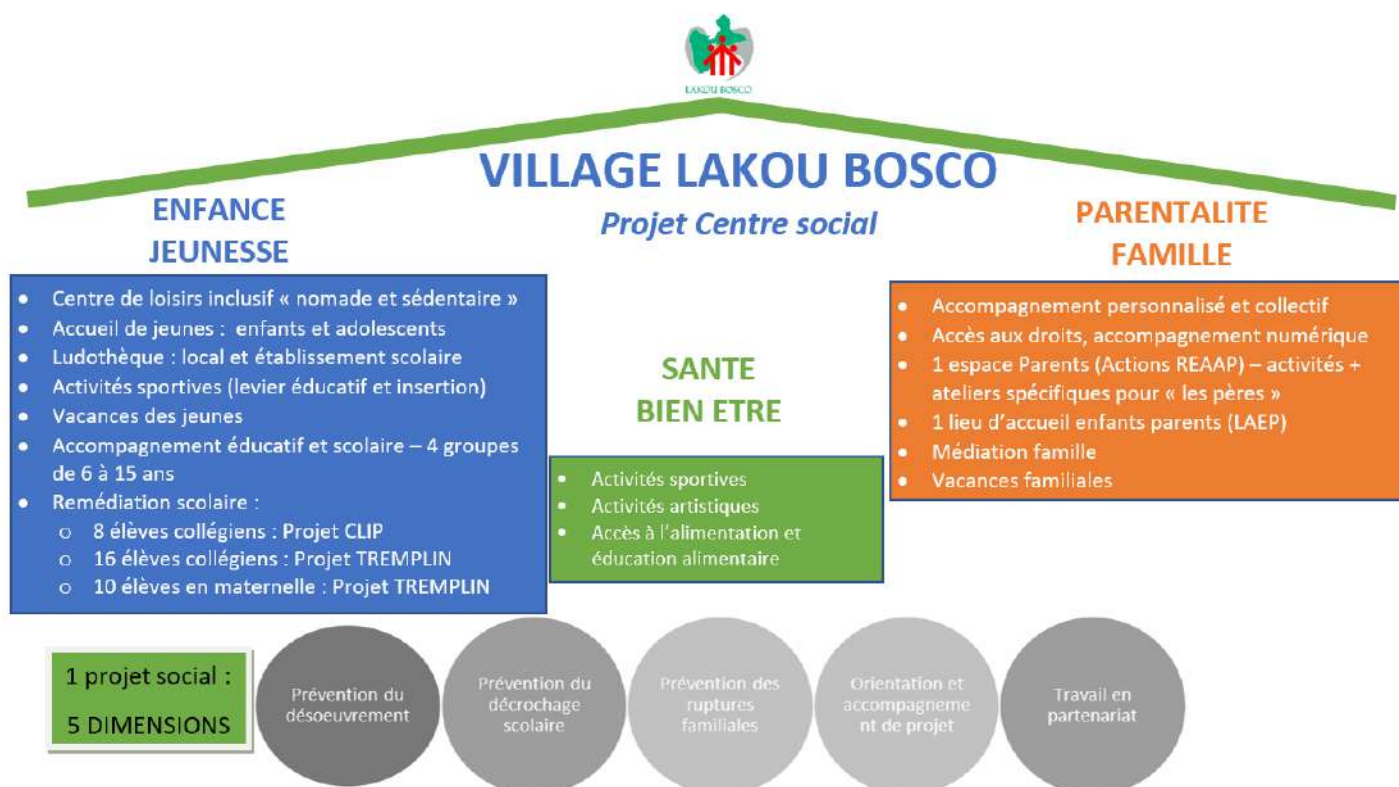
- **DBAS**: Don Bosco Action Sociale, réseau national des établissements socio-éducatifs appliquant les valeurs et la pédagogie de Don Bosco.
- **FEVES**: Fédération des Espaces de Vie et des Centres Sociaux de Guadeloupe et de Saint Martin, réseau local en Guadeloupe et membre du réseau national : FCSF (Fédération des Centres Sociaux de France) appliquant les principes de l'éducation populaire.

En résumé, Lakou Bosco n'est pas simplement une structure éducative. C'est un véritable projet de solidarité territoriale, qui agit pour et avec les habitants, en valorisant les forces de chacun afin de bâtir un avenir commun plus juste et harmonieux pour notre jeunesse.



B.

Synthèse des actions mises en œuvre



III. Conception et construction du village Lakou Bosco

A Principes constructifs

Le développement actuel de notre association nécessite aujourd'hui un projet de construction d'envergure : il s'agit du village Lakou Bosco, qui a été soigneusement conçu pour répondre aux attentes des jeunes et de leurs familles.

La mission principale du village Lakou Bosco est d'être un espace d'accueil, de partage, et d'accompagnement pour les habitants du territoire d'intervention, en particulier des familles, afin de développer un esprit d'entraide, un sens d'appartenance et un sentiment de sécurité reconstruisant l'estime de soi et la dignité.

Le VILLAGE LAKOU BOSCO sera un espace de rencontre de près de 280 mètres carrés composé de plusieurs lieux de vie, avec un lieu d'accueil parents-jeunes enfants, une cuisine et un atelier bricolage, un espace lakou, ainsi qu'un terrain de sport et 2 salles multi-activités : espace multimédia, espace de travail, ludothèque, espace sport, etc... Ces lieux visent à mettre en valeur les compétences de tous dans une dynamique de transmission (création, réparation, bricolage, cuisine, jardinage, sport, jeux, numérique, danse, yoga, ...).

➤ Conception

Pour répondre au souhait du maître d'ouvrage (ASSOCIATION LAKOU BOSCO), le bâtiment répond aux prescriptions HQE, (Haute Qualité Environnementale), qui est une certification, désignée par « NF Ouvrage Démarche HQE ». Nous limitons au maximum l'impact environnemental de la construction, tout en assurant un confort parfait et une qualité de vie optimale à ses futurs occupants. La démarche vise à réduire la consommation d'énergie :

- Pose de panneaux solaire ;
- Installation réserve d'eau ;
- Isolation du bâtiment, protection des façades exposées au fort rayonnement solaire ;
- Réduction de l'utilisation de climatiseurs et leur remplacement dans la mesure du possible par des brasseurs d'air et ventilation naturelle ;
- Utilisation du bois autant que possible ;
- Végétalisation du site, par la plantation d'arbres.

Un soin particulier est apporté à la salle multi-activités :

- Les murs sont revêtus de panneaux absorbants haute performance pour l'acoustique des pièces ;
- Sol recouvert de tapis anti-vibration, hautes propriétés d'absorption acoustique, antichoc ;
- L'isolation par rapport aux voisins immédiats est prévue par un mur.

➤ Désignation des espaces

DÉSIGNATION DES ESPACES	Surfaces en m ²
Espaces extérieurs	356,50 m²
LAKOU	84,00 m ²
PRÉAU	20,00 m ²
TERRAIN DE SPORTS	180,00 m ²
COURSIVE	72,50 m ²
Espaces déjà construits : local actuel	81,00 m²
ESPACE LAKOU JEUNES	54,00 m ²
SALLE DES ANIMATEURS	9,50 m ²
SALLE DE RÉUNIONS	11,00 m ²
DÉPÔT/ARCHIVES	6,50 m ²
Espaces à construire	278,84 m²
CUISINE	30,00 m ²
ATELIER BRICOLAGE	21,65 m ²
ESPACE MULTIACTIVITES / BIEN ETRE / ESPACE STUDIO	67,09 m ²
BUREAU DIRECTEUR	13,91 m ²
SALLE DE STOCKAGE / SALLE DE REPOS	48,00 m ²
SALLE DE RÉUNION	16,29 m ²
DÉPÔT	15,00 m ²
SANITAIRES	14,80 m ²
BUREAU RÉFÉRENTE FAMILLE	9,31 m ²
BUREAU ASSISTANTE SOCIALE	6,79 m ²
ESPACE LAKOU BOSCO	36,00 m ²

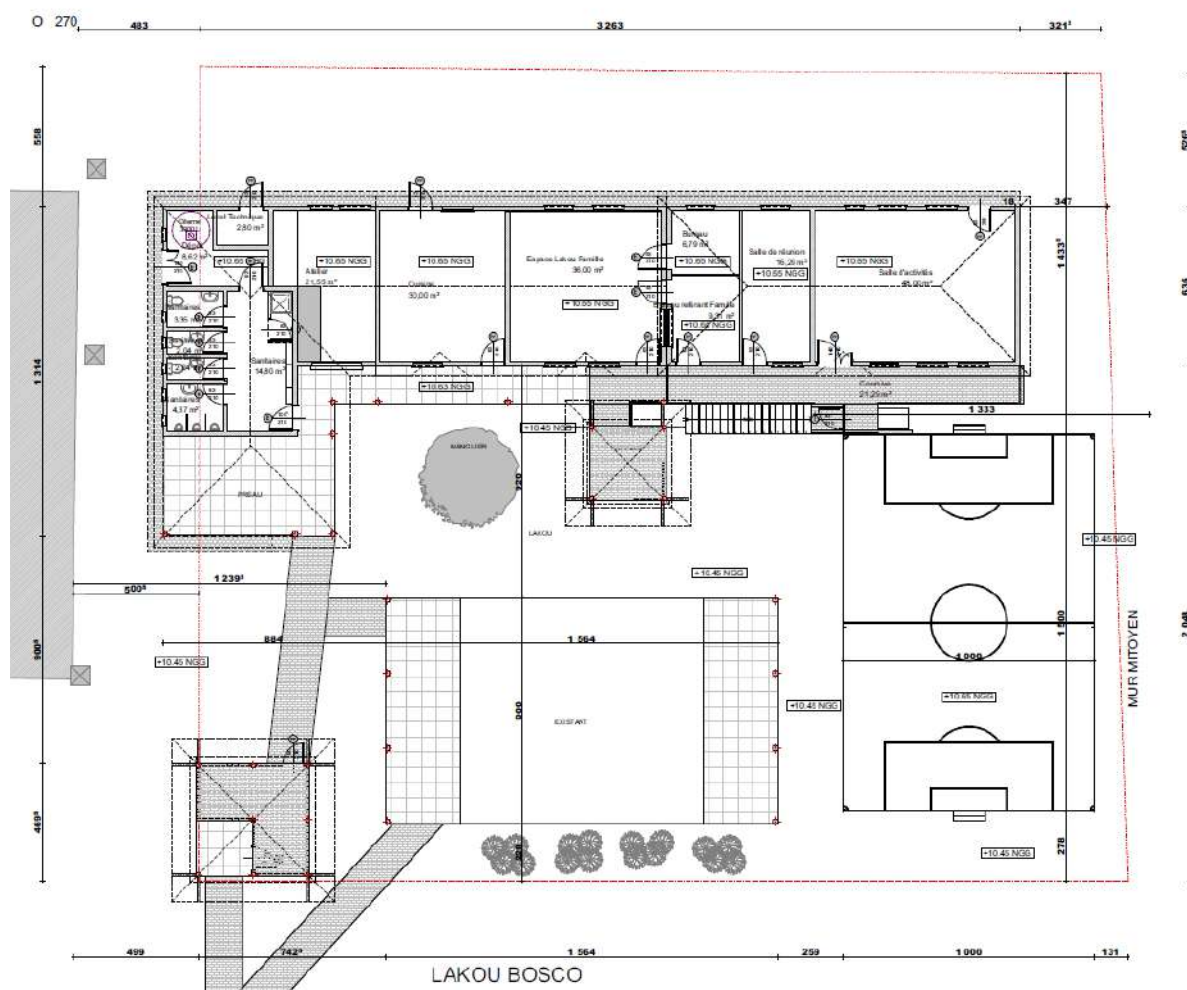
➤ Plan cadastral

Le projet du village Lakou Bosco se situe sur la propriété du diocèse de Guadeloupe. Un bail à construction de 30 ans est signé entre le diocèse et Lakou Bosco pour la mise à disposition de l'espace « village Lakou Bosco ».

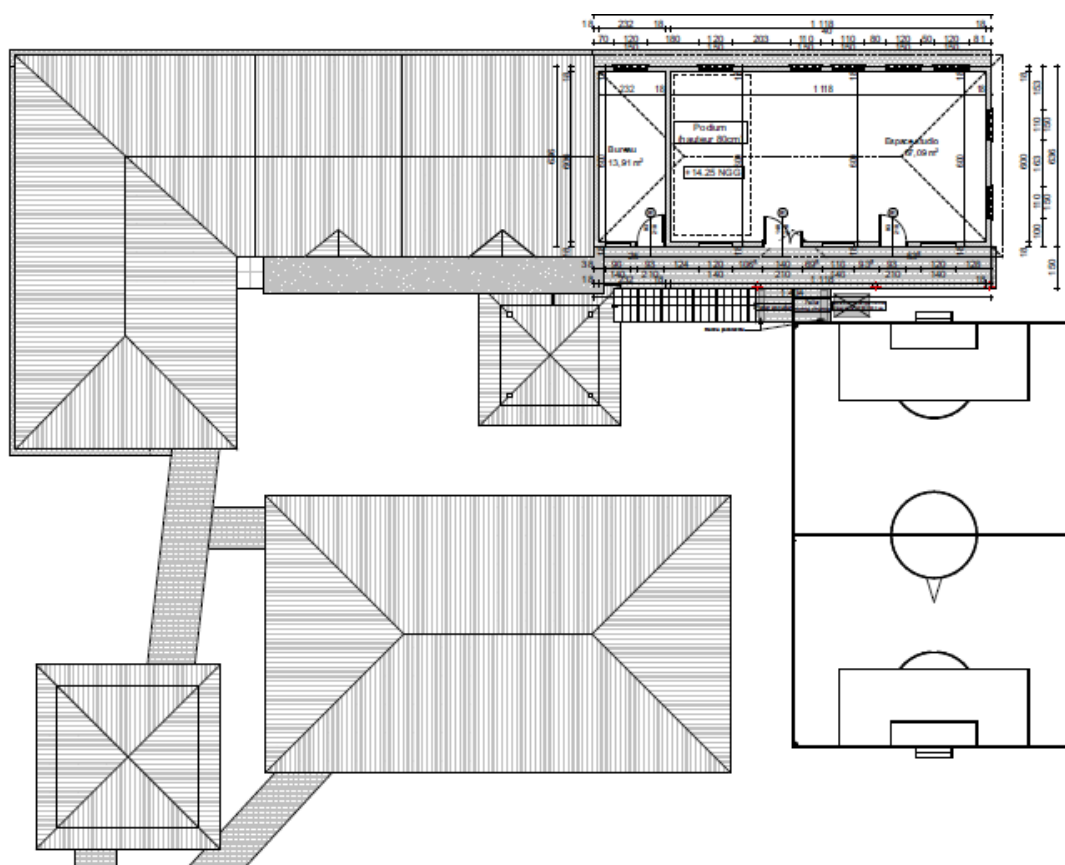


➤ Plan de masse

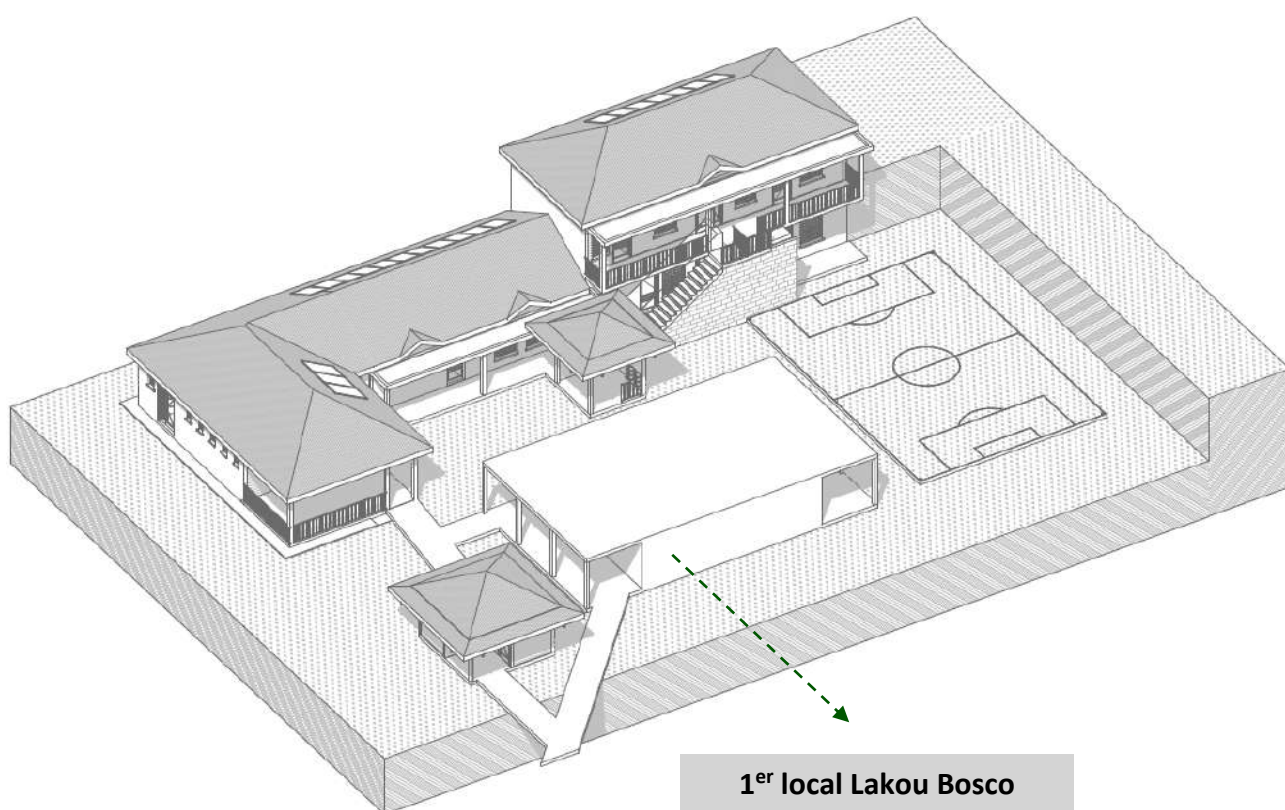
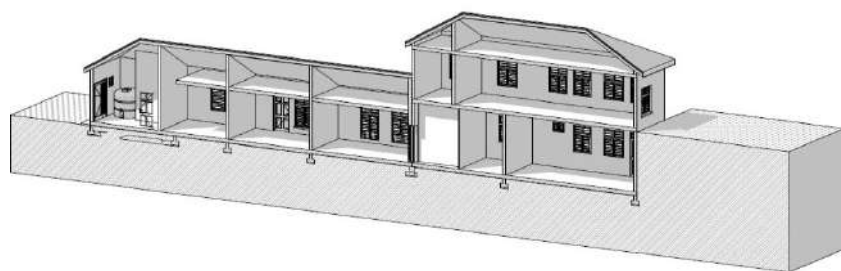
Rez-de-chaussée



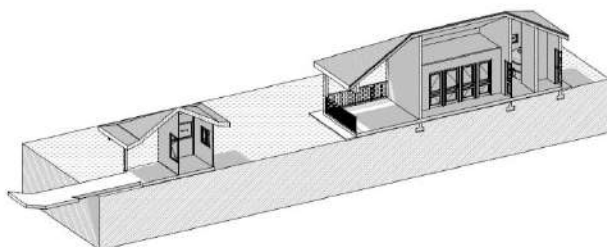
Etage

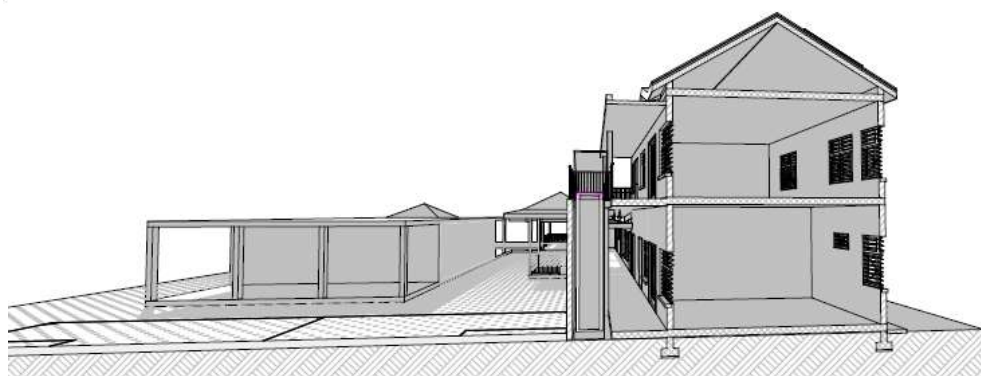
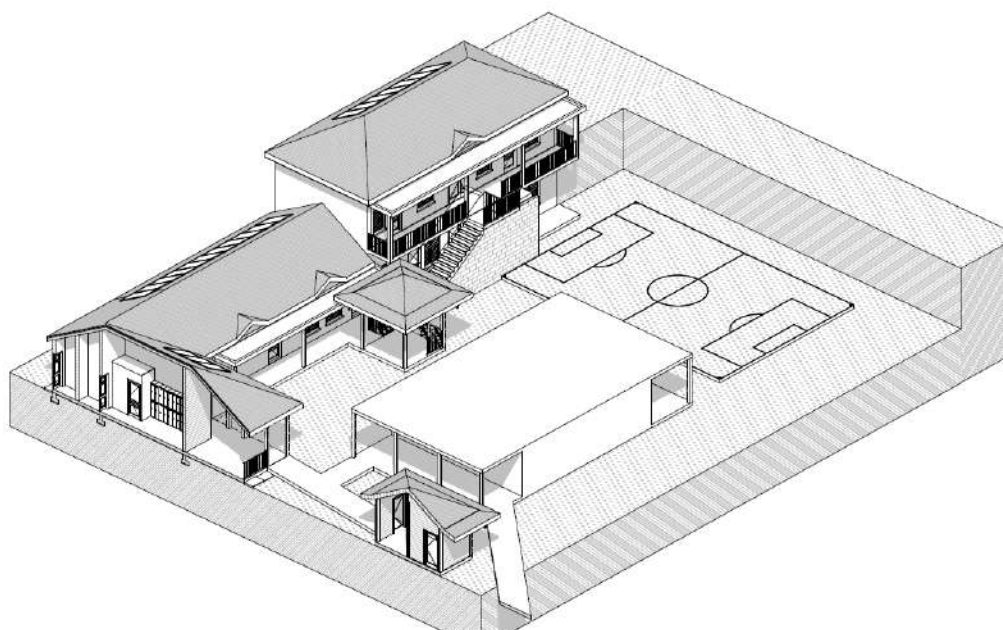
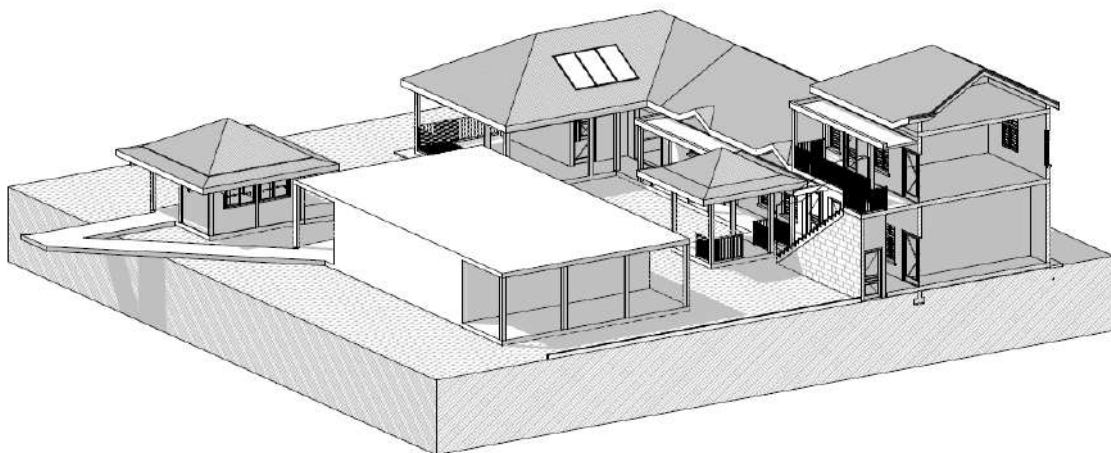


Vues 3 D



**1^{er} local Lakou Bosco
construit en 2022**





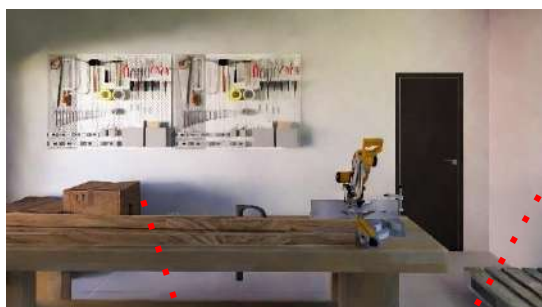
➤ **Photos environnement proche
(construction du 1er local Lakou Bosco en janvier 2022)**



Valeur foncière du terrain exploité

Estimation provisoire par les services de la ville : 150€/m², soit 195 000 € pour 1 300 m²

➤ Exemples d'aménagement (illustrations)



B. Eléments financiers

➤ Estimation budgétaire

Voiries et Réseaux Divers

VRD	235 000 €
Nettoyage-libération des emprises-Terrassements généraux	25 820€
Clôture	27 000€
Mur de soutènement	48 825€
Allée piétonne	5 965€
Eclairage extérieur	1 500€
Aménagement jardin	5 425€
Réseaux divers	32 000€
Raccordement EDF	21 700€
Raccordement Distribution Télécom	5 425€
Raccordement Eau Potable	4 340€
Plateau sportif phase 1	33 000€
Plateau sportif phase 2	24 000€

Bâtiment

Bâtiment	1 127 000€
Gros-Œuvre	377 669€
Charpente couverture	192 351€
Électricité	57 599€
Plomberie sanitaires	60 765€
Menuiseries	153 259€
Revêtement de sol et murs	95 569€
Cloisons et faux plafond	40 549€
Climatisation	12 458€
Peinture phase 1	16 066€
Peinture phase 2	64 266€
Récupération d'eau	13 050€
Photovoltaïque	43 400€

Aménagement intérieur

Aménagement intérieur	246 000€
Lakou famille	20 100€
Lakou Bricolage	33 500€
Lakou Cuisine	86 920€
Sécurité	10 850€
Aménagement de l'espace service : bureaux, accueil, réunion, sanitaire	24 955€
Aménagement espace multi activité	64 250€
Aménagement kiosque (pédalier/espace de travail)	5 425€

Synthèse des dépenses prévisionnelles

MOE (architecte) Honoraires	46 367 €
MOE (BET Structure/VRD) Honoraires	104 247 €
AMO: Aide à la Maîtrise d'ouvrage Honoraires	39 646 €
Contrôle Technique	31 465 €
SPS: Sécurité et Protection de la Santé	11 817 €
Assurances Dommages ouvrages et TRC	50 958 €
Divers communication	2 400 €
Etudes & Aménagement	5 100 €
VRD	235 000 €
Bâtiment	1 127 000 €
Aménagement intérieur	246 000 €
TOTAL	1 900 000 €

* ESTIMATION DES TRAVAUX AU 14 octobre 2024 par Yann Golabkan, AMO

➤ Plan de financement

DÉPENSES		RESSOURCES		
MOE (architecte)- Honoraires	46 367 €	CAF - investissement - Préfiguration	<i>Validé</i>	80 000 €
MOE (BET Structure/VRD) - Honoraires	104 247 €	CAF - Investissement village	<i>Validé</i>	1 166 000 €
AMO : Aide à la Maîtrise d'ouvrage - Honoraires	39 646 €	Région - Programme ARSESS	<i>Dossier déposé</i>	
Contrôle Technique	31 465 €	Département - tiers lieu	<i>Validé</i>	50 000 €
SPS : Sécurité et Protection de la Santé	11 817 €	CA - CAP excellence	<i>Dossier déposé</i>	
Assurances Dommages ouvrages et TRC	50 958 €	Ville des Abymes	<i>Refus</i>	
Divers communication	2 400 €	Action logement	<i>Validé</i>	80 000 €
Etudes & Aménagement	5 100 €	Association St Grégoire	<i>Validé</i>	10 000 €
VRD	235 000 €	Fondation Crédit Mutuelle	<i>Dossier déposé</i>	
Bâtiment	1 127 000 €	Fondation M'Guadeloupe	<i>Dossier à déposer</i>	
Aménagement intérieur	246 000 €			
		MONTANT VALIDE		1 386 000 €
		Recherche de financement	<i>En cours</i>	504 000 €
TOTAL	1 900 000 €	TOTAL		1 900 000 €

ANNEXES

- Budget de fonctionnement 2024
- Budget de fonctionnement 2025 – 2026 – 2027

- Détail des activités mises en œuvre pour la prévention du désœuvrement
- Détail des activités mises en œuvre pour la prévention du décrochage scolaire
- Détail des activités mises en œuvre pour la prévention des ruptures familiales
- Détail des activités à mettre en œuvre pour l'axe 4 : Orientation, insertion et accompagnement dans une dynamique de projet

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 – Achats	40 000	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	142 234
Prestations de services	25 000	Prestations reçues de la CAF - AGC	64 480
Achats matières et fournitures	12 000	Prestations reçues de la CAF - ACF	27 020
Autres fournitures	3 000	PS CLSH (ALSH)	-00
	-00	PS jeunes	35 485
61 – Services extérieurs	16 500	PS CLAS	10 249
Locations	6 000	Vente de marchandises	-00
Entretien et réparation	5 000	Produits d'activités diverses	5 000
Assurance	3 500	74 – Subventions d'exploitation	246 385
Documentation	2 000	FSE + 2023-2024 « Lutte contre le décrochage scolaire »	55 000
62 – Autres services extérieurs	44 000	dont prise en charge MS janv-août 2024	39 286
Rémunérations intermédiaires et honoraires	20 000	dont prise en charge fonctionnement janv-août 2024	15 714
Publicité, publications	2 500	FSE + 2024-2025 "Lutte contre le décrochage scolaire"	67 000
Déplacements, missions	15 000	dont prise en charge MS janv-août 2024	47 857
Services bancaires	500	dont prise en charge fonctionnement janv-août 2024	19 143
Cotisation – affiliation	6 000	AAP plan pauvreté - décrochage scolaire	5 000
	-00	FIPD Axe 1 - AR	4 000
63 – impôts et taxes	12 600	FONJEP	14 214
Impôts et taxes sur rémunération	12 000	AAP Aide alimentaire - département	2 000
Autres impôts et taxes	600	Ville les Abymes	5 000
64 – Charges de personnel	231 000	CAF FPT (jeunesse 12-17, clip, axe 1)	25 000
Rémunération des personnels	190 000	Subvention de fonctionnement CAF	47 171
Charges sociales	35 000	Subvention CAF - REAPP	12 000
Autres charges de personnel	6 000	Fondations	10 000
65 – Autres charges de gestion courante	1 000	75 – Autres produits de gestion courante	4 000
		756. Cotisations	1 000
66 – Charges financières		758 Dons manuels - Mécénat	3 000
67 – Charges exceptionnelles	5 000	76 – Produits financiers	5 000
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	20 000	77 – Produits exceptionnels	1 000
		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES	370 100	TOTAL DES PRODUITS	398 619
Excédent prévisionnel	28 519	Insuffisance prévisionnelle	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	95 000	87 – Contributions volontaires en nature	95 000
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	10 000	870 - Bénévolat	80 000
862 – Prestations	5 000	871 - Prestations en nature	10 000
864 - Personnel bénévole	80 000	875 – Dons en nature	5 000
TOTAL	493 619	TOTAL	493 619

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025 2026 2027

CHARGES	Montant		
MAJ: 16102024	2025	2026	2027
60 - Achats	42000	47500	53000
Prestations de services	30000	32000	35000
Achats matières et fournitures	9000	12000	14000
Autres fournitures	3000	3500	4000
61 – Services extérieurs	17500	20700	25920
Locations	6000	6500	7000
Entretien et réparation	6000	8000	12000
Assurance	3500	4000	4500
Documentation	2000	2200	2420
62 – Autres services extérieurs	53500	59550	57755
Rémunérations intermédiaires et honoraires	30000	30000	30000
Publicité, publications	3000	7500	4000
Déplacements, missions associatives	15000	16500	18150
Services bancaires	500	550	605
Cotisation - affiliation	5000	5000	5000
63 – Impôts et taxes	15000	20633	22936
Impôts et taxes sur rémunération	13000	18233	20056
Autres impôts et taxes	2000	2400	2880
64 – Charges de personnel	328575	360833	396316
Rémunération des personnels	255000	280500	308550
Charges sociales	67575	74333	81766
Autres charges de personnel	6000	6000	6000
65 – Autres charges de gestion courante	1000	1000	1000
66 – Charges financières			
67 – Charges exceptionnelles	5000	5000	5000
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	20000	20000	20000
TOTAL DES CHARGES	482575	535215	581927
Excédent prévisionnel	23553	13445	10615
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	95000	95000	95000
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	10000	10000	10000
862 – Prestations	5000	5000	5000
864 - Personnel bénévole	80000	80000	80000
TOTAL	601128	643660	687541

PRODUITS	Montant		
	2025	2026	2027
70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	142754	161520	173500
Prestations reçues de la CAF - AGC	65000	75000	80000
Prestations reçues de la CAF - ACF	27020	27020	28000
PS jeunes	35485	42000	44000
PS CLAS	10249	10500	10500
Vente de marchandises	-00	1500	5000
Produits d'activités diverses	5000	5500	6000
74 – Subventions d'exploitation	353524	375240	407041
FSE + 2024-2025 "Lutte contre le décrochage scolaire"	244025	250026	274827
dont prise en charge MS janv-aout 2024	174304	178590	196305
dont prise en charge fonctionnement janv-aout 2024	69721	71436	78522
FIPD Axe 1 - AR	4000	4000	4000
FONJEP	14328	14214	14214
Etat - France relance - Quartiers en vacances		10000	10000
AAP Aide alimentaire - département	2000	2000	2000
Ville les Abymes	5000	10000	15000
CAF FPT (jeunesse 12-17, clip, axe 1)	15000	15000	15000
Subvention de fonctionnement CAF	47171	48000	50000
Subvention CAF - REAPP	12000	12000	12000
Fondations	10000	10000	10000
75 – Autres produits de gestion courante	3850	5900	6000
756. Cotisations	850	900	1000
758 Dons manuels - Mécénat	3000	5000	5000
76 – Produits financiers	5000	5000	5000
77 – Produits exceptionnels	1000	1000	1000
78 – Reprises sur amortissements et provisions			
TOTAL DES PRODUITS	506128	548660	592541
Insuffisance prévisionnelle			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
87 – Contributions volontaires en nature	95000	95000	95000
870 - Bénévolat	80000	80000	80000
871 - Prestations en nature	10000	10000	10000
875 – Dons en nature	5000	5000	5000
TOTAL	601128	643660	687541
Taux de la masse salariale sur le budget	68%	67%	68%

AXE n°1 : Aller vers les jeunes au cœur des quartier : Prévention du désœuvrement



Prévenir le désœuvrement des jeunes commence par aller à leur rencontre pour les écouter, les comprendre et penser ainsi collectivement des réponses cohérentes et individualisées. Nous avons donc une approche « d'aller vers » les jeunes et les habitants dans leur quartier. Nous cherchons à tisser un lien en proposant des activités ludiques et artistiques aux enfants et aux jeunes en situation de désœuvrement. Dans une dynamique d'éducation populaire, l'enjeu ici est de proposer des activités ludiques pour ceux qui ne

pratiquent aucune activité extra-scolaire. Ces activités de loisirs ont pour objectif de donner accès à la culture, à l'art et au sport. Enfin, les jeux proposés ont également des objectifs éducatifs comme le respect des règles, le vivre ensemble, la réflexion, le travail d'équipe, la concentration, etc. Le premier pas pour ces actions est d'arriver à rejoindre ces enfants et de nouer un lien de confiance pour aller plus loin dans la relation éducative. Ces rencontres permettent de mettre en place des actions socio-éducatives au local ou de médiation vers des structures partenaires.

Cible : 2-17 ans

Animation de proximité « Approche - Accroche »

Projet	Objectif principal	Objectifs spécifiques
1.1.1 Animation de rue	Aller à la rencontre et nouer un lien avec les enfants, les jeunes et les familles au sein de leur quartier	Tisser du lien avec les familles du quartier, et les aider à sortir de l'isolement Proposer un espace d'animation au cœur des quartiers
1.1.2 Ludothèque en établissement scolaire	Aller à la rencontre des jeunes dans leur environnement scolaire pour créer un lien éducatif par le biais de jeux éducatifs	Renforcer le développement personnel et social des participants Renforcer le lien avec le collège partenaire et ses élèves Proposer un espace d'échange , d'écoute et de médiation

L'animation de rue consiste à organiser des jeux et des activités pour les enfants au pied des immeubles avec un thème permettant de favoriser l'entrée dans l'imaginaire.

Activités complémentaires « Animation et accompagnement »

Projet	Objectif principal	Objectifs spécifiques
1.2.1 Grands jeux et sorties	Ouverture culturelle en sortant les enfants du quartier et en leur permettant de découvrir les richesses de leur territoire et faire de nouvelles rencontres	Sortir les jeunes des quartiers Faire l'expérience de la mixité Consolider le contact avec les familles Intéresser des enfants à de nouveaux horizons
1.2.2. Ludothèque	Favoriser le développement social, cognitif et émotionnel des enfants et des familles à travers des activités ludiques, accessibles et encadrées, tout en renforçant les liens entre les usagers du centre social	Favoriser l'éveil et le développement des enfants Promouvoir l'inclusion sociale : Organiser des activités intergénérationnelles et interculturelles Renforcer le lien entre familles et centre social Créer des événements mensuels, tels que des soirées jeux en famille, pour renforcer le sentiment d'appartenance des familles au centre social et encourager leur participation active aux activités
1.2.3. Médiation vers les activités extra-scolaires	Permettre aux jeunes de s'engager dans des structures sportives ou artistiques partenaires pour découvrir un nouveau milieu, de nouvelles compétences et prendre confiance en soi <u>Partenariat</u> : Clubs de sport	Initiation à des activités extrascolaires Favoriser l'inscription dans une structure par l'optimisation des ressources pour répondre aux facteurs bloquants Pérenniser l'adhésion des jeunes dans ces structures

Ateliers sportifs, culturels et manuels

Projet	Objectif principal	Objectifs spécifiques
1.3.1 Médiation par le sport*	Utiliser le sport comme outil de médiation sociale pour favoriser l'insertion et le développement personnel des jeunes de moins de 16 ans, en renforçant leur estime de soi, leur esprit d'équipe et leur comportement social positif	Améliorer les compétences sociales et comportementales : ateliers sportifs visant à développer l'esprit de groupe, la discipline et la gestion des conflits, afin d'améliorer le comportement des jeunes dans leur environnement scolaire et familial Encourager la persévérance scolaire : Intégrer des activités sportives dans un programme global de soutien éducatif Renforcer l'inclusion sociale et l'accès à des modèles positifs
1.3.2 Vélo pour tous*	À partir de vélos de récupération, initier les enfants à la mécanique vélo en leur apprenant à les réparer, tout en les sensibilisant à la sécurité routière pour favoriser une pratique responsable et autonome du vélo <u>Partenariat</u> : Bikabisiklet	Développer des compétences techniques : Initier les enfants aux bases de la mécanique vélo (réparation de pneus, réglage des freins, entretien de la chaîne) pour leur permettre de devenir autonomes dans la réparation et l'entretien de leurs vélos Sensibiliser à la sécurité routière : Organiser des ateliers pratiques et théoriques Favoriser l'éco-responsabilité et la solidarité : Encourager la réutilisation de vélos de récupération en sensibilisant les enfants à l'importance du recyclage et de la préservation des ressources, tout en créant un esprit solidaire à travers des projets collectifs de réparation
1.3.3 Radio quartier Radio cliché*	Animer une radio de proximité visant à offrir aux jeunes un espace d'expression libre et participatif, tout en renforçant le lien social et la compréhension mutuelle au sein du quartier <u>Partenariat</u> : Réseau DMJ et autres médias	Encourager la participation citoyenne : Impliquer les habitants en leur offrant un espace pour s'exprimer sur des sujets qui les concernent Développer les compétences des jeunes en média : Former les jeunes à l'animation, la production et la gestion des médias, leur permettant ainsi d'acquérir des compétences techniques et journalistiques tout en développant leur confiance en eux et leur esprit critique Lutter contre les stéréotypes et les clichés : Utiliser la radio comme un outil pour déconstruire les

		préjugés en donnant une voix aux réalités locales et en valorisant les expériences et points de vue divers des habitants, afin de renforcer la cohésion sociale
--	--	---

**Ces actions seront mises en œuvre en 2026*



AXE 2 : Accompagnement des jeunes : Prévention du décrochage scolaire



Prévenir le décrochage scolaire par des actions innovantes et personnalisées en complément des réponses existantes des partenaires. L'enjeu dans ces dispositifs est de permettre aux jeunes de renforcer la disponibilité aux apprentissages en développant **l'estime de soi** et **l'autonomie** dans une **ambiance bienveillante** et **sécurisante**. Nous avons ainsi mis en place 3 dispositifs. Le premier a pour but de soutenir les enfants et les jeunes à ne pas décrocher, mais ils restent volontaires pour travailler. Le second dispositif est à l'attention des adolescents sur les questions liées à la puberté et aux relations de groupe. Le troisième est à l'attention des enfants et des jeunes présentant de grosses fragilités comme des comportements inadaptés en milieu scolaire ou des difficultés d'apprentissage et des lacunes importantes qui handicapent lourdement leur scolarité.

Cible : 6-15 ans

AES : Accompagnement éducatif et Scolaire

Les actions pour animer ces 3 groupes respectent une méthodologie et des étapes similaires. Nous mettons en place un règlement intérieur en concertation avec les enfants, les parents et les animateurs. Nous proposons aux jeunes un goûter à 0,50€ avec un fruit et un biscuit sur un temps d'échange et/ou temps libre. Ils ont tous un atelier en mini groupe de 3 ou 4 (théâtre, jardinage, couture, peinture, jeux, cuisine, chant), des séances d'accompagnement scolaire et avant chacune de ses séances, les enfants suivent 10 minutes de relaxation.

Partenariats : Ecoles et collèges + Professionnels de l'éducation spécialisée.

Projet	Objectif principal	Objectifs spécifiques
2.1.1 AES CP-CE1	Permettre aux enfants de développer l'estime de soi, la curiosité, et d'acquérir des savoirs de base.	Renforcer et soutenir les compétences fondamentales : lecture, écriture, numérisation. Favoriser l'apprentissage du savoir vivre et des rituels en collectivité Identifier et faire émerger les talents et les intelligences pour chaque enfant.
2.1.2 AES CE2-CM1	Permettre aux enfants de construire leur autonomie dans les apprentissages et de mieux cerner leur centre d'intérêt.	Développer les talents et élargir les centres d'intérêt des enfants Favoriser l'apprentissage du savoir vivre Acquérir de l'autonomie dans les apprentissages et les savoirs scolaires fondamentaux
2.1.3 AES CM2-6ème	Permettre aux enfants de construire leur autonomie dans les apprentissages pour se préparer à l'arrivée au collège.	Développer les talents et élargir les centres d'intérêt des enfants Favoriser l'apprentissage du savoir vivre Préparer les CM2 et faciliter la transition pour les 6ème par le développement des compétences essentielles : organisation, lecture, écriture.
2.1.4 AES collège 11-14 ans	Permettre aux jeunes de développer leur autonomie dans les apprentissages et de	Développer les talents et élargir les centres d'intérêt des enfants Favoriser l'apprentissage du savoir vivre et de la

	mieux cerner leur centre d'intérêt.	citoyenneté Renforcer l'autonomie dans les apprentissages et les savoirs scolaires fondamentaux
2.1.5 Stages AES	Proposer un espace d'apprentissage, culturel et de loisirs pendant la période de vacances scolaires pour tous les groupes accompagnés.	

Dispositifs Ado « Bien Être »

Public : Jeunes de 11 à 15 ans

Projet	Objectif principal	Objectifs spécifiques
2.2.1 Ado filles	Donner les moyens par la pratique sportive aux jeunes adolescents ayant des difficultés personnelles et/ou sociales de mieux appréhender les problématiques liées aux changements de leur corps et à leur relation aux autres.	Permettre aux jeunes de comprendre les causes et conséquences physiologiques de la puberté pendant l'adolescence Faire émerger les différentes préoccupations auxquelles sont confrontées les adolescents. Favoriser la communication du jeune sur les problématiques liés à l'adolescence (expression, écoute, etc)
2.2.2 Ado garçons		

Dispositifs de rattachement scolaire

Public : Enfants et jeunes présentant des risques de décrochage scolaire

Projet	Objectif principal	Objectifs spécifiques
2.2.1 TREMPLIN <i>En établissement scolaire</i>	Mobiliser l'enfant et le jeune sur les apprentissages par un travail partenarial avec l'établissement scolaire et leurs parents.	Pour les élèves : Donner un espace de parole libre et sans jugement ; Identifier des freins aux apprentissages et aux difficultés rencontrés par l'élève ; Renforcer ses savoirs fondamentaux ; Proposer des techniques d'apprentissages ; Identifier et gérer ses émotions. Pour les parents : Ecouter et identifier les problématiques rencontrées par le parent ; Explorer les solutions possibles Envoyer vers les institutions compétentes ; Proposer de participer aux activités « famille » de l'association

2.2.2 CLIP	Prévenir le décrochage en remobilisant les jeunes par une création artistique et dans une dynamique de projet.	Réaliser une œuvre artistique personnalisée et aller à la recherche des talents du jeune. Faciliter l'expression pour l'aider à identifier ses difficultés et les causes de celles-ci. Imaginer, penser et créer un projet collectif .
-----------------------	--	---

AXE 3 : Une approche parentalité : Prévention des ruptures familiales



Les parents sont les premiers piliers de l'éducation des jeunes. Beaucoup souffrent d'isolement et d'incompréhension, ils se sentent impuissants. Les parents sont souvent pointés du doigt et qualifiés de « démissionnaires » quand il s'agit d'identifier les fautifs de la problématique de la jeunesse aujourd'hui. A Lakou Bosco, nous ressentons très fortement l'isolement des parents qui n'y arrivent plus et qui se sentent jugés par la société civile et les institutions. Par ailleurs, 80 % des parents accompagnés sont au RSA et n'arrivent pas à nourrir leurs enfants en fin de mois. Pour ces raisons, les parents ont une place privilégiée à Lakou Bosco afin qu'ils se sentent écoutés et considérés. Si les parents sont en première ligne pour éduquer leurs enfants, nous souhaitons d'abord les considérer comme des femmes et des hommes qui sont uniques. Dans ce cadre, nous souhaitons instaurer une dynamique sécurisante et bienveillante afin de mettre en place une vraie relation de confiance avec eux.

Cible : Habitants des quartiers ciblés et parents des jeunes accompagnés.

Principe : Tous les parents des enfants accompagnés bénéficient d'accompagnement personnalisé.

Ateliers manuels « parents-enfants » avec nos partenaires :



Compagnons bâtisseurs



NIRY



Accompagnement personnalisé et médiation (vers le droit commun)

Projet	Objectif principal	Objectifs spécifiques
3.1.1 Identification des besoins des familles	Instaurer et entretenir le lien avec la famille des jeunes inscrits à Lakou Bosco pour mieux identifier leurs besoins	Faire connaissance avec les parents Connaître l'environnement dans lequel évolue le jeune Mobiliser le parent sur le projet d'accompagnement de son enfant Identifier les besoins des parents et les besoins de suivis individualisés des familles
3.1.2 Suivi personnalisé et médiation	Proposer un accompagnement personnalisé aux parents adhérents en assurant si besoin le relai avec les partenaires compétents	Identifier et co-construire avec chaque parent la démarche d'accompagnement la plus appropriée (sur mesure) Accéder aux dispositifs d'aide (morale et matérielle) Connaître les partenaires privés et publics Mobiliser les ressources/ capacités/ potentialités des parents vers l'autonomie

Activités collectives

Projet	Objectif principal	Objectifs spécifiques
3.2.1 Activités « santé – bien-être »	Permettre aux parents de prendre soin d'eux, de leur corps et de leur esprit par des activités sportives et de détente	Intégrer une activité sportive ou de détente Leur apprendre à mieux prendre soin de soi, développer l'estime de soi et leur épanouissement Les sortir de leur isolement et développer du lien social
3.2.2 Activités animées par les papas	Intégrer et valoriser le lien "papa-enfant" dans la dynamique familiale	Libérer la parole sur la question du lien " père-enfant " et sensibiliser sur l'importance de la coparentalité pour le bien-être de l'enfant Organiser une action animée par les papas pour les jeunes Favoriser des échanges intergénérationnels
3.2.3 Actions solidaires sur l'accès à l'alimentation	Soutenir les familles ayant une mauvaise alimentation et/ou insuffisante	Permettre l'accès à l'alimentation Favoriser le changement des pratiques Sensibiliser les consciences sur les pratiques alimentaires néfastes
3.2.4 Fêtes associatives	Animer la vie de l'association avec des temps de partage, d'expression et de fraternité	Faire connaître les activités de l'association aux non adhérents Présenter la réalisation des jeunes et leurs familles Rassembler et fédérer les familles adhérentes Susciter l'adhésion de bénévoles et de nouvelles inscriptions (familles)



Activités parents-enfants

Projet	Objectif principal	Objectifs spécifiques
3.3.1 Activités et sorties « parents-enfants »	Favoriser des temps conviviaux et d'échange au sein des familles	Tisser un lien de confiance avec les familles Impliquer les familles Permettre aux membres des familles de passer un moment de qualité, de convivialité et d'intimité entre eux Faire se connaître les familles entre elles
3.3.2 Lieu d'Accueil Enfants-Parents	Proposer un espace convivial qui accueille de manière libre et sans inscription de jeunes enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents	Favoriser la socialisation de l'enfant Renforcer le lien parent-enfant : Encourager des moments de qualité entre les parents et leurs enfants, afin de renforcer les liens affectifs à travers des activités partagées et un accompagnement bienveillant Rompre l'isolement des parents : Offrir aux parents un lieu de rencontre et d'échange
3.3.3 Dialogue intrafamiliale	Faciliter le dialogue et échanges de bonnes pratiques sur des thématiques / problématiques communes au sein des familles	Proposer un espace d'échange et d'expression pour les familles Proposer un cadre de réflexion et de communication autour de thématiques identifiées Permettre aux membres des familles de passer un moment de qualité, de convivialité entre eux

AXE 4 : Orientation, insertion et accompagnement dans une dynamique de projet



Ce volet vise à accueillir, écouter et identifier les attentes et les besoins des habitants. On cherche ainsi non seulement à donner un écho à leurs paroles mais également à faciliter l'accès à des activités dans le cadre d'une approche par projet (activité à Lakou Bosco et/ou chez les partenaires). Nous souhaitons aussi prendre soin de la dignité humaine en permettant notamment aux personnes en difficulté d'avoir accès au droit commun et à un emploi.

Cible : habitants des quartiers ciblés

Activités vers l'insertion socioprofessionnelle

Projet	Objectif principal	Objectifs spécifiques
4.1.1 Cuisine sociale et solidaire	Faire de l'espace cuisine un levier d'insertion sociale et professionnelle, de transmission intergénérationnelle, et une source de revenus pour l'association	Mettre en place des ateliers éducatifs et transgénérationnels Proposer un service de traiteur pour les accueils de loisirs pour générer des revenus Favoriser l'insertion par l'activité économique des habitants par l'embauche en contrat aidé dans le secteur de la cuisine
4.1.2 Repair Café	Faire du Repair Café un lieu d'entraide et d'insertion sociale, favorisant la réparation d'objets du quotidien tout en développant des compétences pratiques et écologiques au sein de la communauté	Promouvoir l'autonomie et la transmission de savoir-faire : Apprendre aux habitants à réparer leurs propres objets (électroménager, vélos, meubles, etc.), en valorisant les compétences manuelles et en renforçant l'entraide locale Encourager l'insertion sociale et professionnelle : Offrir aux personnes éloignées de l'emploi l'opportunité de développer des compétences techniques utiles, tout en créant un réseau de soutien et de réintégration dans le monde du travail Sensibiliser à l'écologie et à la réduction des déchets : Réduire le gaspillage en donnant une seconde vie aux objets et en sensibilisant les participants aux enjeux du développement durable à travers des pratiques de réparation et de réutilisation
4.1.3 Insertion par le sport	Utiliser le sport comme vecteur d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes de plus de 16 ans, en favorisant leur autonomie, l'acquisition de compétences professionnelles et leur intégration citoyenne	Favoriser l'insertion professionnelle par le sport : Créer des partenariats avec des entreprises locales et des clubs sportifs pour offrir des stages, formations ou emplois aux jeunes, afin qu'ils puissent découvrir le monde du travail et développer des compétences transférables Développer les compétences en leadership et la responsabilité : Proposer des activités sportives encadrées où les jeunes sont amenés à gérer des équipes, organiser des événements ou prendre des responsabilités, afin de renforcer leur capacité à prendre des initiatives Lutter contre l'exclusion et la marginalisation : Utiliser des événements sportifs réguliers comme moyen d'intégrer les jeunes à risque d'exclusion sociale, en favorisant la participation à la vie locale et à des projets collectifs